



HAL
open science

L'historien et la disparition de l'architecture

Richard Klein

► **To cite this version:**

Richard Klein. L'historien et la disparition de l'architecture. Cahiers Thématiques n°16. L'architecture et la disparition (Ana bela de Araujo & Catherine Blain dir.), éditions de la maisons des sciences de l'homme, pp.137-142, 2017, 9782905865090. hal-04522931

HAL Id: hal-04522931

<https://hal.science/hal-04522931>

Submitted on 27 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers thématiques

Architecture et Paysage – conception / territoire / histoire / matérialité

Cet ouvrage a été réalisé avec le concours du ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des Patrimoines, service de l'Architecture, sous direction de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en architecture.

Direction scientifique du numéro :

Ana bela de Araujo et Catherine Blain

Comité de lecture :

Ana bela de Araujo, Catherine Blain,
Xavier Dousson, Clotilde Félix-Fromentin, Richard Klein,
Gilles Maury, Éric Monin et Juliette Pommier (LACTH),
Jean-Lucien Bonillo et Vincent Veschambre

Comité scientifique des *Cahiers thématiques* :

Pascal Amphoux, Valter Balducci, Jean-Marc Besse, Rika Devos,
Franz Graf, Daniel Le Couédic, Philippe Louguet,
Frédéric Pousin, Sylvie Salles, Danièle Voldman

Responsables de publication :

Richard Klein, Philippe Louguet et Frank Vermandel

Charte graphique :

Sébastien Frémont (ENSAPL)

Secrétariat / Maquette :

Kamel Bassaïd, Isabelle Charlet (LACTH)

Traductrice :

Amanda Crabtree

Administration / Édition :

École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Lille
2 rue Verte, Quartier de l'Hôtel de Ville
F-59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. 03 20 61 95 50 - Fax 03 20 61 95 51
<http://www.lille.archi.fr>

Imprimerie :

Schaubroeck, Nazareth (Belgique)

Distribution / Diffusion :

Éditions de la Maison des sciences de l'homme
54 boulevard Raspail - 75006 Paris Cedex
vente en ligne : <http://www.lcdpu.fr>

ISSN : 1625-9505

ISBN : 978-2-905865-09-0

© Éditions de l'École nationale supérieure
d'architecture et de paysage de Lille, janvier 2017

La diffusion de l'ensemble des numéros des *Cahiers thématiques* est assurée par les Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Cahiers thématiques

Architecture et Paysage – conception / territoire / histoire / matérialité

L'architecture et la disparition

En 2003, lors d'une conférence inaugurale à l'occasion du centenaire de l'Institut Saint-Luc de Bruxelles, Gérard Monnier considérait l'existence matérielle des objets d'étude de l'historien de l'architecture contemporaine comme une singularité dans le champ des études historiques :

« Pour la plupart d'entre eux, les édifices récents ne sont ni perdus de vue, ni oubliés, ni relégués dans une mémoire imprécise ; ils sont un matériel que nous avons sous les yeux. Pour l'historien de l'architecture, cette présence des objets marque une différence avec la plupart des autres champs de l'histoire : l'existence des édifices dans l'histoire de l'architecture ne dépend pas d'abord de leur place dans le récit, et celui-ci est relatif à des objets vus, par certains, chaque jour (si l'on admet pour l'instant qu'aucune destruction ne vient éclaircir les rangs). À la différence des autres faits historiques, de la crise de 1929, de la politique coloniale ou de la découverte de la radiothérapie, qui sont autant d'objets invisibles, absents de la mémoire personnelle pour la plupart de nos contemporains ; ces objets de savoir sont complètement identifiés à la production des historiens¹. »

À la différence des objets de savoir invisibles, des faits historiques ou d'autres phénomènes, l'architecture contemporaine en tant qu'objet d'étude se caractérise donc par une présence physique. Certains historiens ont fait de cette présence physique de l'architecture la condition indispensable de son étude historique². Les restaurateurs de l'architecture contemporaine ont montré également, à l'exemple des archéologues, ce que la connaissance des restes matériels apporte à la construction de l'histoire de l'architecture contemporaine. Ils ont démontré l'intérêt de l'association entre connaissance matérielle et connaissance documentaire de l'architecture. Les interprétations historiques élaborées au cours des études préalables et les restaurations elles-mêmes, plus généralement l'ensemble des dispositifs mis en œuvre pour la sauvegarde de l'architecture contemporaine, entraînent une relecture permanente de l'architecture à la manière de l'archéologie dont les découvertes et les mises au jour modifient et jalonnent les avancées de l'histoire ancienne. Ces études et travaux mettent en lumière, par le détail, des aspects aussi importants pour l'histoire que la paternité, la chronologie, les conditions matérielles d'édification et de transformation des édifices. De nombreux travaux de restauration d'architectures contemporaines s'appuient sur ces inventions archéologiques et découvertes matérielles.

La connaissance matérielle des formes architecturales est fréquemment à l'origine d'analyses critiques et de réfutations qui remettent en cause ou nuancent les interprétations qu'une historiographie élaborée à distance des objets avait préalablement proposées. Les relations entre couleur et architecture contemporaine sont ainsi l'objet de découvertes régulières au fil des stratigraphies qui mettent au jour la polychromie que l'histoire d'une modernité idéalisée avait souvent mise entre parenthèses. Burkhardt

Rukschcio, restaurateur-historien, à partir d'une connaissance de l'architecture d'Adolf Loos fondée sur des investigations documentaires et archivistiques poussées³, remet en cause ses propres interprétations quand il est confronté aux réalités construites de l'œuvre à restaurer⁴. Franz Graf, dans l'enseignement comme dans la restauration, assimile le projet de sauvegarde au projet d'architecture au plus près de l'existant et défend la pratique d'une histoire matérielle du bâti imposant une connaissance exhaustive des différents matériaux et systèmes constructifs.

A contrario, en raison d'une confiance immodérée dans les histoires déjà constituées et dans les vérités livrées par les seules archives d'architectes, certains auteurs accumulent les erreurs historiques et les interprétations erronées parce qu'ils négligent les dimensions matérielles des architectures étudiées. La villa Noailles à Hyères de Robert Mallet-Stevens ou la maison Tugendhat à Brno de Mies van der Rohe décrites comme lisses, blanches et immaculées, d'autres architectures lues comme des incarnations parfaites de doctrines établies alors qu'elles sont en réalité singularisées par les circonstances et les situations locales, pourraient constituer les bases d'une liste à établir. On peut à cet égard mentionner le cas de la seule maison conçue par Richard Neutra en France, à Croix. Vendue par son commanditaire initial, achetée presque par hasard par ses nouveaux propriétaires⁵, cette maison, depuis sa réalisation en 1970, était en réalité invisible. Matériellement invisible car retirée de la rue, et culturellement invisible car peu publiée. La maison de Croix a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques plus de quatre années après son changement de propriétaire, le 28 juillet 2000, par une administration démunie de son histoire détaillée, bien en peine de trouver dans les ouvrages consacrés à Richard Neutra les informations indispensables à démontrer son intérêt historique. Les études précises qui ne font pas l'économie de la proximité avec l'objet construit démontrent que cette maison est en réalité une sorte de chant du cygne de l'architecte, très impliqué dans la conception jusqu'à la réalisation de l'édifice dont il a pu apprécier l'achèvement en le visitant quelque temps avant son décès. Les historiens avaient négligé cette réalisation car son éloignement et sa relative discrétion expliquaient qu'ils n'avaient pas pris la peine de l'appréhender physiquement, et signifiaient pour eux qu'elle était d'un intérêt mineur dans l'œuvre de l'architecte⁶. L'histoire scrupuleusement établie montre exactement le contraire : une implication totale de l'architecte, des relations sophistiquées entre concepteur et commanditaire, l'élaboration d'un édifice tirant autant des modèles de référence que de la singularité locale, un soin extrême dans la réalisation. Dans certains cas, la distance prise avec les objets d'étude est la cause d'erreurs ou d'évaluations tronquées. La liste serait donc encore plus longue si elle incluait les architectures construites qui n'ont même pas été repérées par une histoire distante en raison de leur situation géographique, de leur discrétion éditoriale ou de la dispersion ou de la disparition des archives de leurs concepteurs.

Architecture versus représentations

L'historien de l'architecture, s'il s'intéresse aux réalisations récentes, est cependant fréquemment soumis à la disparition matérielle de l'objet qu'il étudie⁷.

« La protection du patrimoine bâti vénérable va de soi aujourd'hui. Mais il n'en est pas de même pour les constructions les plus remarquables du passé proche, que trop de responsables négligent, transforment ou suppriment. Pour un projet de démolition qui suscite quelque émotion collective, comme l'affaire des halles de Reims, combien d'autres, ailleurs, mettent en évidence le retard pris par les institutions et les responsables pour assimiler l'architecture du XX^e siècle à une catégorie d'objets qui ont une identité historique et culturelle, que rien, par rapport aux conventions en cours, ne justifie de négliger⁸. »

La chronique patrimoniale est défrayée périodiquement par des cas de démolition d'ensembles repérés pour leur qualité architecturale ou leur intérêt historique, et qui touchent – particulièrement depuis une vingtaine d'années – les architectures de la seconde moitié du XX^e siècle conçues par des acteurs de tout premier plan. Que se passe-t-il pour l'historien dès lors que l'architecture étudiée disparaît ? L'absence ou la disparition matérielle des architectures place l'historien de l'architecture dans une situation comparable à celle des historiens des autres champs de l'histoire qui étudient des objets d'étude invisibles, des faits historiques ou des phénomènes sans consistance matérielle. Certes, celui qui ne se contente pas des sources documentaires conventionnelles peut trouver dans cette absence matérielle de l'objet d'étude la motivation de recherches poussées dans le domaine élargi des représentations⁹.

À côté du caractère éminemment bénéfique de l'étude des représentations qui permet le déplacement de points de vue sur l'architecture et l'élaboration de constructions historiques renouvelées, la disparition matérielle de l'architecture étudiée pose néanmoins un problème de fond.

1- Monnier (Gérard), *Faire de l'histoire de l'architecture récente*, leçon inaugurale à l'occasion du centenaire de l'Institut Saint-Luc, Bruxelles, octobre 2003. Non publié. Nous remercions Gérard Monnier de nous avoir communiqué ce texte.

2- À ce sujet, Reichlin (Bruno), « Quelle histoire peut nous aider à travailler sur l'architecture moderne et contemporaine ? Une opportunité de redéfinition de la discipline », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine, Méthodes en histoire de l'architecture*, n° 9-10, Paris, janvier 2002, p. 169-178. Graf (Franz), *Histoire matérielle du bâti et projet de sauvegarde*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014.

3- Rukschcio (Burkhardt) et Schachel (Roland), *Adolf Loos*, Mardaga, Bruxelles, 1987.

4- Rukschcio (Burkhardt), « L'architecte et la restauration », *Patrimoine et architecture*, cahiers n° 10-11, Genève, juin 2001, p. 86-89.

5- La taille de l'édifice et du jardin, la situation du terrain, les possibilités du droit à construire du secteur, sont les critères objectifs qui ont motivé l'achat de la maison.

6- Alors que les ouvrages consacrés à l'œuvre de Richard Neutra sous-estiment généralement l'importance de la maison de Croix, Pierre Joly avait tiré de sa visite sur place et de sa rencontre avec le commanditaire une approche plus juste de cette réalisation.

7- Klein (Richard), « La logique de la disparition », *Faces*, n° 42/43 « La sauvegarde du moderne », automne-hiver 1997-1998, p. 29-33.

8- Monnier (Gérard), « L'architecture du XX^e siècle disparaît sous nos yeux », *Histoire de l'art*, n° 4, décembre 1988, p. 111.

9- À ce sujet, *L'architecture et ses images, Sociétés et représentations*, n° 30, Evelyne Cohen et Gérard Monnier (dir.), Publication de la Sorbonne, Paris, 2010. *Représentations de l'architecture contemporaine*, Cahiers thématiques n° 12, Richard Klein et Éric Monin (dir.), LACTH, ENSAP de Lille, Maison des Sciences de l'Homme, 2013.

D'un point de vue scientifique, la disparition de l'architecture enlève à l'historien une des clefs de la connaissance de l'objet qu'il étudie. Quand l'objet architectural a disparu, l'historien ne peut étudier que ses représentations. Les dimensions matérielle, spatiale, ornementale, décorative et constructive ne peuvent être expérimentées ni appréciées *in situ*. La complémentarité entre la connaissance documentaire et la connaissance matérielle ne peut plus s'opérer¹⁰.

Dès lors est-il encore possible de pratiquer une histoire de l'architecture pertinente quand l'objet d'étude n'a plus d'existence matérielle ?

C'est à une autre question que répond Françoise Choay dans un texte qui, en 1996, fait l'éloge de la démolition face aux abus patrimoniaux¹¹. En insistant sur ce qu'elle nomme la nécessité historique de la démolition, Françoise Choay signale un retournement sans équivalent dans l'histoire à partir des années 1960, « qui abolit les évidences de la démolition et qui pose, au moins en théorie, le principe d'une conservation intégrale des édifices du passé¹² ». Elle présente comme une contradiction les deux pratiques : d'une part, la démolition, qui apparaît comme l'autre face de la construction et qui, au fil de l'histoire, n'a jamais cessé de s'exercer ; d'autre part, la conservation intégrale du patrimoine bâti, qui n'a jamais eu d'existence historique¹³. Ainsi, la zélatrice de l'architecture contemporaine, qui décrivait les dernières réalisations à la mode dans la revue *L'Œil* au tournant des années 1960, pointe régulièrement dans ses écrits récents les abus patrimoniaux de toutes sortes : l'élargissement du champ patrimonial, les politiques patrimoniales contemporaines, le mercantilisme et la muséification des monuments historiques.

« À notre époque, l'hypertrophie de la conscience historiographique (on ne répétera jamais assez que l'histoire n'est pas la mémoire et que l'on ne peut ingénument poser l'équation lieux d'histoire = lieux de mémoire) et la sophistication croissante des mémoires artificielles permettent la conservation exhaustive de toute l'information figurée ou non, concernant les bâtiments. On ne voit donc pas ce qui, sauf le fétichisme, justifie la préservation et la réhabilitation de bâtiments qui ont manqué leur rapport avec la technique et que leurs restaurations transforment en faux architecturaux et en gouffres financiers¹⁴. »

Même si les démolisseurs ou plus simplement les partisans de la destruction évoquent généralement comme premier argument celui de la technique pour justifier le choix des édifices promis à la destruction, la disparition n'est-elle pas surtout le résultat des spéculations financières et immobilières et du rejet, de la déconsidération ou de la méconnaissance que manifestent le public, les instances, le politique ou la communauté scientifique vis-à-vis d'un objet, d'une série d'objets ou d'une période ? En 1959, ce n'est pas seulement animé d'un sentiment patrimonial, mais bien au nom de l'histoire qu'André Chastel évoquait dans *Le Monde* la pénible actualité de la villa Savoye : « Le sort des édifices modernes n'est pas beaucoup plus heureux que celui des ouvrages an-

II. L'expérience de la disparition. Faire sans, faire sens

ciens. Le dernier cas, l'un des plus navrants, est celui de la villa "Les Heures claires" dite villa Savoye à Poissy. [...] C'est aujourd'hui une grange, un dépôt de légumes et, au sens propre du mot, une cage à lapins pleine de foin. La petite coalition habituelle des intérêts (individuels) et des besoins (collectifs) travaille à sa prompte démolition¹⁵. »

Les disparitions ou dégradations matérielles des édifices sont donc des phénomènes qui méritent un examen historique avant d'être considérés comme le résultat d'une fatale vitalité naturelle.

Selon François Choay, la mémoire artificielle suffit à garder les traces figurées ou non des bâtiments détruits. Cet argumentaire rejoint curieusement et de manière assez troublante celui de quelques historiens qui souhaitent préserver une distance avec les questions patrimoniales au nom d'une forme d'éthique de la recherche bien légitime. Ainsi, en 2014, Gilles Ragot réclamant la juste distance de l'historien, en reprenant les termes de Roland Barthes, aborde cette question de la relation entre l'historien et l'existence matérielle de son objet d'étude, et rappelle que « chaque sollicitation engage son éthique professionnelle et interroge la juste distance qu'il se doit d'entretenir avec son objet d'étude, au risque d'en modifier lui-même la nature¹⁶ ». Si l'historien de l'architecture doit se dégager des objectifs de protection et de conservation patrimoniale, quelle attitude doit-il adopter s'il considère que la subsistance matérielle de l'objet d'étude lui est indispensable à la production de la connaissance ? On sait comment certaines architectures peuvent être sauvées d'une destruction matérielle grâce à l'action militante d'un cercle très restreint d'acteurs, et comment cette sauvegarde ne signifie pas forcément que l'objet concerné a retrouvé la considération du public spécialisé ou non. Dans ce sens, l'action militante brouille aussi quelquefois l'objectivité des situations en permettant, dans le cas d'une sauvegarde effective, de préserver la dimension de la connaissance matérielle de l'objet d'étude, mais en masquant l'absence de considération de l'objet sauvé de la destruction. L'historien n'est-il pas en droit de poser la sauvegarde non comme un objectif patrimo-

10- À ce sujet, Klein (Richard), « La disparition, les questions patrimoniales », dans *Écrire l'architecture, construire l'histoire*, chapitre IV du mémoire de synthèse de l'habilitation à diriger les recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2009, p. 30-38. Repris dans Klein (Richard), « Écrire l'architecture, construire l'histoire, fabriquer le patrimoine », *Revue de l'art*, n° 186/2014-4, p. 9-15.

11- Choay (Françoise), « De la démolition », dans *Métamorphoses parisiennes*, Pavillon de l'Arsenal, Paris, Mardaga, 1996, p. 11-27. Ce texte a été publié avec quelques modifications et commentaires dans *L'Architecture d'Aujourd'hui* n° 386, novembre-décembre 2011, p. 118-125.

12- Choay (Françoise), « De la démolition », *op. cit.*, p. 13.

13- *Ibid.*, p. 14.

14- Choay (Françoise), *Le patrimoine en question. Anthologie pour un combat*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2009, p. 28.

15- Chastel (André), « La pénible affaire de la villa Savoye », *Le Monde* du 27 mars 1959.

16- Ragot (Gilles), « L'historien, l'architecte et le politique. Du respect de la juste distance », *Revue de l'art*, n° 186/2014-4, p. 75.

nial, mais comme une des conditions de sa pratique d'historien ? L'historien qui intervient pour la préservation d'un édifice n'est pas forcément l'acteur social engagé dans le tourbillon patrimonial et mercantile, producteur de simulacre architectural et gaspilleur d'argent public¹⁷. Cet historien-là est aussi simplement le scientifique qui souhaite préserver un objet d'étude pour mieux le comprendre. Pour l'historien de l'architecture qui tient à l'existence matérielle de l'objet qu'il étudie, la protection administrative et effective de l'architecture n'est donc pas forcément le résultat de l'expertise historique ou d'un sentimentalisme excessif, mais plutôt la condition de son étude historique.

La sauvegarde de l'édifice, son maintien en existence matérielle, est en réalité le maintien d'une possible connaissance de sa substance. Rien n'empêche cet historien-là de préserver la distance face aux procédés de restauration ou aux pratiques patrimoniales et touristiques à l'œuvre quand le temps de la valorisation est arrivé. Les pratiques de l'histoire et celles du patrimoine sont donc, on le sait, indissolublement liées pour le meilleur et pour le pire. Mais la juste distance que certains appellent de leurs vœux est en partie un leurre, car, devant la disparition, l'historien conscient de la nécessité de l'étude matérielle de l'œuvre construite ne peut que réclamer le maintien de son existence physique. S'il fallait chercher une comparaison dans la science historique, nous pourrions la trouver chez Lucien Febvre et Marc Bloch qui insistaient pour que l'étude des sources ne se limite pas aux documents écrits, mais comprenne par exemple l'étude des vestiges archéologiques. Du point de vue de l'histoire de l'architecture contemporaine, que serait l'étude des sources si elle se limitait aux documents écrits et figurés et qu'elle excluait l'étude de l'édifice dans ses dimensions matérielles ? Sans doute cette étude aurait à pâtir d'une injuste distance avec l'objet même de sa recherche, au point de devoir être considérée comme une histoire immatérielle de l'architecture.

17- Sur ces questions, on peut se reporter au débat à propos de la restitution de la flèche manquante de la basilique de Saint-Denis. Rérolle (Raphaëlle), « L'expert, le maire et la basilique », *Le Monde*, supplément *Culture et idées*, du samedi 14 mars 2013, p. 3.